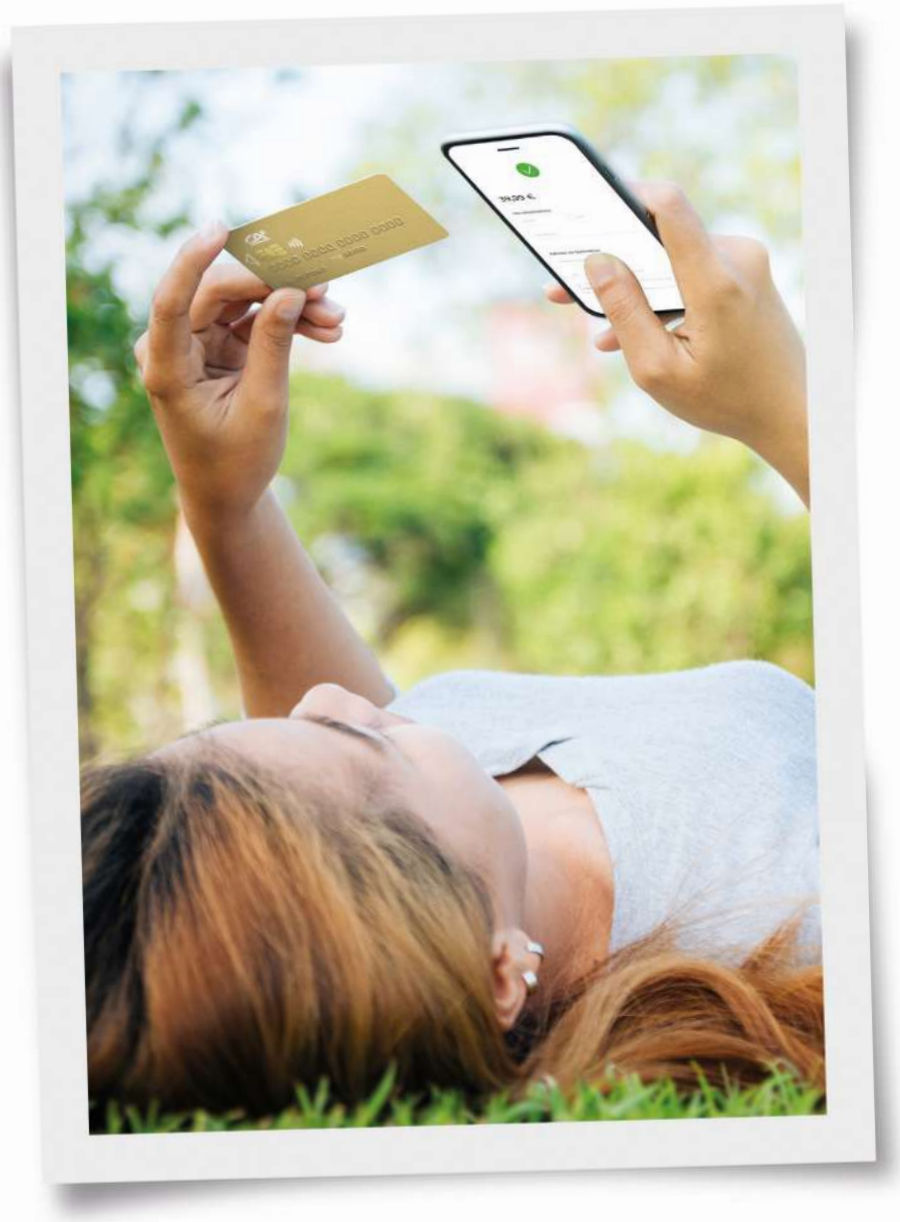

NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

RAPPORT 2025

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

PAYMENT SERVICES

CRÉDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES

ACTEUR MAJEUR DES SERVICES DE PAIEMENT EN FRANCE

Expert de confiance, Crédit Agricole Payment Services assure pour le groupe Crédit Agricole le pilotage de la stratégie de paiement, exploite les plateformes de *processing*, supervise les opérations, **garantit la sécurité des transactions et assure la représentation bancaire.**

Avec les entités qui composent le Métier Paiement Groupe dont nous assurons la coordination, nous concevons et développons pour les banques du Groupe des **offres de services innovantes**, conjuguant facilité d'usage, sécurité et répondant **aux meilleurs standards du marché.**

Nous sommes agréés, par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), en tant qu'établissement de paiement qui exerce des activités de **nature hybride.**

15,9 Mds
d'opérations paiement traitées (hors virements internationaux SWIFT)[1]

23,6 M
de cartes bancaires[1]

+ 780
collaborateurs[2]

94/100
index égalité professionnelle[2]

30 M
de virements internationaux via SWIFT[1]

1 Données internes 2025 (Caisses régionales, filiales, LCL, CAPFM).
2 Données internes 2025 (CDI, CDD, alternants).

ÉDITO

L'année 2025 a été particulièrement riche en réalisations pour Crédit Agricole Payment Services. Elle a été marquée par des avancées structurantes, parmi lesquelles la signature d'une charte de gouvernance RSE commune avec l'ensemble des Entités Spécialisées Paiements[1] du Groupe. Cette démarche collective a permis de poser un cadre partagé, fondé sur des engagements structurants, atteignables et durables.

Dans cette dynamique, Crédit Agricole Payment Services a également franchi une étape déterminante avec l'obtention du label LUCIE en 2026, fondé sur le référentiel ISO 26000, avec un score remarquable de 970 sur 1 000, bien supérieur au seuil requis. Cette reconnaissance exigeante vient saluer la cohérence de nos actions, la solidité de nos engagements et notre volonté d'inscrire durablement la responsabilité sociétale au cœur de nos métiers.

Ces résultats s'inscrivent dans la continuité de notre première feuille de route RSE, construite autour de trois axes — Environnement & Société, Social et Gouvernance — et déclinée en huit engagements ambitieux. Tout au long de cette période, de nombreuses réalisations concrètes ont vu le jour, illustrées dans ce rapport. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans la mobilisation collective de nos équipes. Elles reposent sur l'implication de l'ensemble des Entités Spécialisées Paiements, ainsi que sur l'engagement actif de notre gouvernance RSE, incarnée par le Comité RSE, réuni mensuellement, et par nos douze ambassadeurs RSE qui animent cette dynamique sur le terrain.

« Nous avons franchi une étape déterminante en obtenant la labellisation LUCIE ISO 26000. »

Thomas Absil
Directeur Ressources Humaines et RSE

En 2026, nous poursuivons notre transformation avec une nouvelle feuille de route co-construite avec les collaborateurs. Elle intègre les enjeux de demain avec une ambition forte : faire de la « RSE *by design* » un principe structurant, en intégrant systématiquement ces enjeux dans l'ensemble de nos processus.

Vous découvrirez dans ce rapport nos avancées, nos indicateurs ainsi que les objectifs qui guideront nos actions futures.

Bonne lecture.

1 AVEM, CA Nouvelles Expertises & Opérations, Crédit Agricole Payment Services, CAWL, Cofilmo, Linxo, Okali, Paymed, Santeffi

ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

ENGAGEMENT 1

Avoir un impact environnemental limité

ENGAGEMENT 2

Développer l’inclusion numérique

ENGAGEMENT 3

Apporter conseil et qualité de service

ENGAGEMENT 1

Avoir un impact environnemental limité

Crédit Agricole Payment Services met en œuvre des projets visant à réduire l'empreinte environnementale de ses activités tout en maintenant un accompagnement de qualité pour l'ensemble de ses clients.

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES CARTES BANCAIRES

Crédit Agricole Payment Services a déployé plusieurs actions pour rendre la production des cartes du Groupe plus écoresponsable.

L'évolution du support de carte vers du plastique 100 % recyclé (rPVC)

Depuis juin 2024, les clients Crédit Agricole bénéficient automatiquement de **cartes bancaires[1] en plastique 100 % recyclé** lors du renouvellement de leur carte.
Toutes les gammes — Essentiel, Premium, Business — sont concernées, hors produits techniques spécifiques.
Ce projet permet d'économiser 50 tonnes de plastique vierge par an.

La durée de validité des cartes est passée de 3 à 4 ans

Depuis janvier 2025, toutes les nouvelles cartes éligibles Crédit Agricole, LCL[1] et CACF sont émises pour une durée de 4 ans.

Le recyclage des cartes bancaires usagées

Depuis l'origine du dispositif en 2014, **166 tonnes de cartes bancaires ont déjà été collectées pour être recyclées** (valorisation des métaux rares), grâce à la mobilisation des Caisses régionales et à la participation active des clients. En 2025, la dynamique se confirme avec **12,1 tonnes supplémentaires de cartes recyclées**. L'année dernière, une nouvelle étape a été franchie avec l'intégration au processus de recyclage des cartes du Groupe Sofinco ainsi que celles des enseignes partenaires (Fnac, Darty, IKEA, Castorama, Printemps, La Redoute).

1 Cartes Crédit Agricole et entités clientes

UN PROCESSUS DE RECYCLAGE PERFORMANT

Les cartes sont collectées puis recyclées pour valoriser les métaux rares. Ils auront une nouvelle vie.

EN 2025

13,1 tonnes
de cartes collectées
par le Crédit Agricole

soit

2,3 millions
de cartes recyclées

10 ans
de recyclage :
154 tonnes
de cartes
collectées

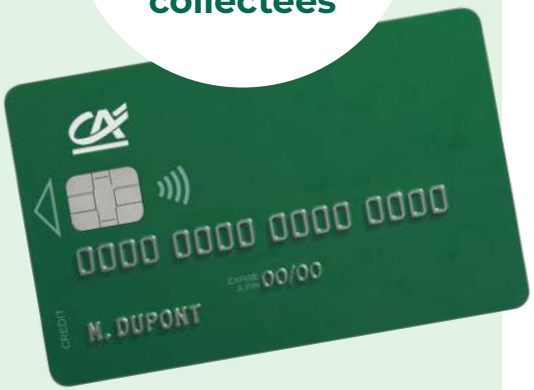

DES ÉVOLUTIONS POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Allongement de la durée de validité de la carte à

4 ans

Les cartes émises sont désormais en plastique

recyclé

NOTRE SYSTÈME DE RECYCLAGE S'OUVRE AUX CARTES DU GROUPE ET DE NOS ENSEIGNES PARTENAIRES

Sofinco, Fnac, Darty, Ikea, Castorama, Printemps, La Redoute

Le saviez-vous ?

Une gestion des cartes capturées avec des ESAT[1]

Crédit Agricole Payment Services a aussi conclu en 2025 un **partenariat avec l'ANRH[2]** pour la gestion des cartes capturées, retrouvées par des tiers ou récupérées par les Caisses régionales dans leurs automates. En octobre dernier, l'entreprise a accueilli un collaborateur mandaté par l'association pour traiter le stock de ses cartes : enregistrement des cartes et recyclage via nos partenaires notamment.

Plus de
300 cartes
sont ainsi traitées par jour

1 Établissement et Service d'Aide par le Travail
2 Association nationale pour l'Insertion et la Réinsertion professionnelle des personnes Handicapées

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

En 2025, l'entreprise a poursuivi le déploiement de sa feuille de route **numérique responsable**.

Pour sensibiliser les collaborateurs à l'impact environnemental du numérique, les nouveaux arrivants participent à des ateliers « Fresque du Numérique ».
Des hackatons et formations sur le numérique responsable ont également été organisés pour les équipes IT[1]. Enfin, les collaborateurs sont sensibilisés via la plateforme DANA[2], accessible depuis l'intranet. Cette plateforme permet aux collaborateurs **d'appliquer les principes d'écoconception** (référentiel des bonnes pratiques pour l'écoconception web du collectif Green IT) et **d'intégrer des éléments d'accessibilité numérique** (référentiel RGAA[3]).

Crédit Agricole Payment Services travaille également avec son partenaire CA-GIP[4] pour **réduire de 5 % eq. CO_2 par an l'empreinte carbone de son SI[5]** grâce à plusieurs actions :

- mutualisation et réduction des environnements,
- intégration de nouveaux modèles de serveurs moins énergivores,
- déploiement de technologies permettant de faire des économies d'énergies.

Par exemple, un chantier de mesure de l'empreinte carbone du SI par application vient d'être lancé pour être plus précis dans nos actions de réduction.
Les actions relatives aux pratiques d'achat IT sont détaillées dans la dernière partie de ce rapport RSE (axe gouvernance, engagement 8 « Développer les achats responsables »).

Le saviez-vous ?

Vers un usage raisonné de l'IA[6] générative

En parallèle de l'intégration d'outils d'IA générative dans nos activités, Crédit Agricole Payment Services a déployé en 2026 des outils d'analyse permettant d'évaluer l'impact des cas d'usage. L'objectif est de promouvoir une **démarche raisonnée d'utilisation de l'IA générative**. Crédit Agricole Payment Services souhaite également accompagner les collaborateurs dans une appropriation raisonnée de ces technologies et dans l'évolution de leurs pratiques.

1 Technologies de l'information - 2 Design Authority Numérique Accessible - 3 Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
4 Crédit Agricole Group Infrastructure Platform - 5 Système d'Information - 6 Intelligence artificielle

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

Crédit Agricole Payment Services est engagé dans une **trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre** afin de contribuer à l'objectif de neutralité carbone nécessaire pour répondre à l'Accord de Paris. À ce titre, l'entreprise a participé au **concours national CUBE**, organisé dans le bâtiment Alsace à Saint-Quentin-en-Yvelines.
Les collaborateurs ont été **sensibilisés aux écogestes** liés à la consommation d'énergie grâce à des ambassadeurs volontaires, des challenges, des campagnes de communication et un dispositif de regroupement des équipes lors des jours de faible affluence (ponts et vacances).
Le bâtiment a obtenu la médaille d'or pour sa résilience et la gestion raisonnée des équipes sur les différents dispositifs (éclairages, climatisation/chauffage, passage en *flex office*, etc.).

INCITATION AUX MOBILITÉS DOUCES

Des actions sont menées pour encourager la **mobilité douce** pour les trajets domicile-travail. Lors des Semaines Européenne du Développement Durable (SEDD), plusieurs animations et actions de sensibilisation ont été organisées, notamment un atelier de réparation et d'entretien de vélos ainsi qu'une rencontre dédiée aux mobilités durables.

Crédit Agricole Payment Services propose à ses collaborateurs utilisant un vélo pour leurs trajets domicile-travail un Forfait Mobilités Durables (FMD) qui permet la **prise en charge par l'entreprise de 60 % des frais engagés** dans la limite de 500 euros par an, exonéré de charges sociales et fiscales. Les modes de transport et les dépenses éligibles ont également été élargis.

FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

500 euros
par collaborateur éligible

Carbioz

Le saviez-vous ?

Une contribution carbone volontaire

Avec Carbioz, une solution de contribution carbone volontaire, Crédit Agricole Payment Services s'est engagé sur les cinq prochaines années à **financer des projets d'agriculture locale bas-carbone** certifiés par l'État via le Label bas-carbone.

ENGAGEMENT 2

Développer l'inclusion numérique

Investi dans une démarche visant à favoriser l'inclusion sociale, Crédit Agricole Payment Services s'engage à offrir des solutions de paiement qui renforcent l'autonomie de tous.

Crédit Agricole Payment Services souhaite aller plus loin en rendant l'ensemble de ses services et produits numériques accessibles à ses clients comme à ses collaborateurs.
En 2025, l'entreprise a poursuivi la réalisation **d'audits d'accessibilité de ses pages web et applications mobiles destinées aux clients externes**.
Pour cet exercice, Crédit Agricole Payment Services est accompagné par une entreprise du secteur adapté.
L'objectif est de mesurer le niveau de conformité au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA[1]/ RAAM[2], selon le périmètre audité) et de définir un plan de remédiation pour corriger les non-conformités identifiées.

En parallèle, Crédit Agricole Payment Services a mis à jour son **plan annuel de mise en accessibilité**, véritable cadre stratégique visant à intégrer l'accessibilité par le design.
Ce schéma prévoit notamment la formation des équipes, l'adaptation des pratiques d'achat et l'intégration accrue de bonnes pratiques d'accessibilité numérique dans les applications et sites web, conformément aux critères du RGAA/RAAM (graphisme sobre, contrastes, titres, etc.), afin de faire évoluer les développements et garantir une utilisation accessible au plus grand nombre.

POUR 2026, DEUX OBJECTIFS MAJEURS SONT FIXÉS :

1/ **Revoir avec le Groupe, nos partenaires et des associations de consommateurs le cahier des charges des automates DAB[3]/GAB[4] des banques du Groupe et lancer leur renouvellement pour nous rendre conforme aux exigences d'accessibilité prévues par la directive 2019/882.**

2/ **Continuer à rendre nos pages web, applications et services, accessibles à nos clients externes ainsi qu'initier la mise en accessibilité des outils numériques utilisés par nos collaborateurs et collaboratrices en interne.**

1 Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité - 2 Référentiel d'Accessibilité des Applications Mobiles
3 Distributeurs Automatiques de Billets - 4 Guichets Automatiques de Banque

ENGAGEMENT 3

Apporter conseil et qualité de service

En 2025, Crédit Agricole Payment Services a renforcé son rôle d'accompagnateur auprès des Caisses régionales pour soutenir la montée en compétences des réseaux de distribution et renforcer la qualité de service et la satisfaction des clients.

UN DISPOSITIF DE FORMATION ET D'ANIMATION À GRANDE ÉCHELLE

Pour harmoniser les pratiques et enrichir l'expertise des conseillers, Crédit Agricole Payment Services a poursuivi **l'organisation de webinaires thématiques**. Ces sessions, adoptées par l'ensemble des Caisses régionales, ont permis aux conseillers et chargés d'affaires de **renforcer leurs connaissances sur les solutions de paiement**. Ce format interactif, plébiscité par les réseaux, sera maintenu et enrichi en 2026. En 2025, 1 950 connexions (1 connexion par agence pour plusieurs collaborateurs) ont été enregistrées.

EN 2025

1 950

connexions aux webinaires enregistrées

DES OUTILS DIGITAUX CO-CONSTRUITS AVEC LES CAISSES RÉGIONALES

Crédit Agricole Payment Services a également fait évoluer **E-Store, l'outil digital d'aide à la vente** dédié aux solutions d'encaissement.
Conçu en partenariat avec six Caisses régionales, E-Store **facilite la découverte des besoins clients et la proposition de solutions adaptées**. Il centralise les supports de formation et d'animation tout en clarifiant l'offre pour renforcer la posture de partenaire des conseillers. Cette approche collaborative garantit une réponse au plus près des attentes des réseaux et des clients. Une étape importante a été franchie cette fin d'année avec **l'intégration de E-store dans l'environnement de travail des collaborateurs.**

Une plateforme digitale a également été mise en place pour partager des informations sur nos offres et initiatives RSE.

Un accompagnement qui se traduit par un nouveau record de **l'Indice de Recommandation Clients (IRC)**[1] supérieur à 42, avec une note de satisfaction globale stable de 8,2/10 (94 % de clients satisfaits). Un indice en **amélioration constante depuis 9 ans** qui reflète la qualité des relations de Crédit Agricole Payment Services avec ses clients, la compétence et la réactivité de ses équipes.

Enfin, Crédit Agricole Payment Services a structuré son offre autour du **patrimoine de la donnée de paiement** afin d'en faire un véritable actif numérique au service de ses clients. L'objectif est de créer des solutions qui répondent aux besoins des banques du Groupe et des Caisses régionales.
Pour ce faire, Crédit Agricole Payment Services s'appuie sur la richesse et la fiabilité des données de la Data Platform issues des paiements émis ou encaissés de ses clients.

En 2025, l'entreprise a extrait des statistiques issues des données de paiement anonymisées et agrégées, afin **d'analyser les tendances de consommation et de dynamiser le tourisme sur chaque territoire du pays.**

EN 2025

94 %

de clients satisfaits

1 Du 8 septembre au 19 septembre 2025, 501 clients représentatifs sur les fonctions et les entreprises ont été interviewés par l'institut d'étude BVA Xsight sur leur satisfaction quant aux services délivrés par Crédit Agricole Payment Services.

Au travers d'une **analyse des dynamiques de consommation territoriales**, Crédit Agricole Payment Services aide les Caisses Régionales et LCL dans le **développement de nouveaux usages** auprès des acteurs économiques locaux. En 2025, une déclinaison locale de cette analyse a été développée pour permettre à chaque Caisse régionale de **disposer d'informations activables sur son territoire**.
En 2026, l'entreprise prévoit de poursuivre cette dynamique en structurant une offre permettant l'anticipation et la détection du surtourisme pour permettre aux territoires d'agir de façon proactive.

SOCIAL

ENGAGEMENT 4

Promouvoir la diversité

ENGAGEMENT 5

Augmenter l'employabilité des collaborateurs

ENGAGEMENT 6

Favoriser la responsabilisation et la prise d'initiative

ENGAGEMENT 4

Promouvoir la diversité

DÉVELOPPER LA MIXITÉ ET L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'index d'égalité entre les femmes et les hommes atteint depuis 2024 un niveau élevé de 94/100, un résultat particulièrement significatif dans des métiers à forte composante technologique. Cet index reflète la **volonté de l'entreprise de promouvoir la mixité et l'égalité de traitement**. Cette ambition est renforcée par l'indexation d'une partie de la rémunération variable des dirigeants sur la proportion de femmes au sein du corps managérial, avec un pourcentage de 38,3 %.

FÉMINISATION DES MÉTIERS TECHNOLOGIQUES

Crédit Agricole Payment Services souhaite **favoriser la féminisation de ses métiers technologiques**, en cohérence avec son accord sur l'égalité professionnelle et son positionnement d'employeur responsable.

Des vidéos portraits de collaboratrices exerçant des métiers techniques ou IT[1] sont diffusées sur nos réseaux sociaux lors des temps forts « diversité » au mois de mars et novembre.

En juin, l'entreprise a accueilli un groupe de jeunes filles souhaitant s'orienter vers des études scientifiques dans le cadre de leur stage de seconde. Cette semaine leur a permis de découvrir nos métiers et de conforter leur choix d'orientation. Un partenariat a été conclu avec l'association JobIRL, afin d'accompagner ces jeunes filles tout au long de leur scolarité et de soutenir leurs ambitions. Un don a également été effectué pour appuyer ces initiatives.

EN 2025

94/100

Index d'égalité professionnelle

Le saviez-vous ?

Des actions en faveur de la mixité

- Dans le cadre de l'arrondi solidaire, les **collaborateurs volontaires ont versé les centimes de leur salaire** à une association qui lutte contre les violences physiques et morales faites aux femmes dans l'espace public.
- En janvier 2026, Crédit Agricole Payment Services a **confirmé son engagement contre le sexisme ordinaire** en s'inscrivant dans la démarche de l'initiative #StOpE portée par le Groupe Crédit Agricole. La signature de cet acte par le Groupe nous engage à mettre en place des actions concrètes pour lutter contre le sexisme ordinaire et ainsi garantir un environnement de travail inclusif et respectueux pour nos collaborateurs.

1 Technologies de l'information

POLITIQUE HANDICAP

Crédit Agricole Payment Services agit en faveur de l'inclusion des **personnes en situation de handicap.**

L'entreprise s'inscrit pleinement dans les engagements pris dans le cadre du huitième accord handicap Groupe qui **renforce les modalités d'accompagnement des collaborateurs en situation de handicap**.
En parallèle, Crédit Agricole Payment Services agit pour libérer la parole autour du handicap en entreprise et encourager la déclaration de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), notamment grâce à des **actions de sensibilisation** telles que la diffusion de témoignages vidéo de collaborateurs en interne et sur les réseaux sociaux.

Une conférence animée par la Ligue contre le cancer a également permis de rappeler que les collaboratrices et collaborateurs ayant subi un cancer peuvent solliciter une reconnaissance temporaire ou définitive en tant que travailleurs en situation de handicap.

En matière de soutien aux associations, Crédit Agricole Payment Services a réalisé un don à destination de l'association ASM-CK, contribuant ainsi à soutenir les championnats de France de canoë-kayak et paracanoë.

UN PLAN JEUNESSE

Crédit Agricole Payment Services a également à cœur d'accompagner la nouvelle génération. **Attirer les talents, les accompagner et transmettre le savoir** sont les trois ambitions fédératrices de son plan jeunesse. En 2025, 51 alternants ont réalisé leur alternance au sein de Crédit Agricole Payment Services. Pour les accompagner dans leur recherche d'emploi post alternance, nous avons organisé un événement « CAP vers l'emploi », en partenariat avec l'APEC[1] et le dispositif Mobili-Jeunes. **27 % d'alternants** ont été recrutés en CDI ou CDD au sein de Crédit Agricole Payment Services (38 % en comptant l'ensemble des filiales du Groupe Crédit Agricole).
D'autres moments ont marqué l'année, avec différentes actions auprès d'étudiants menées avec nos écoles partenaires. Nous avons ainsi **participé à des forums dédiés à l'alternance** comme ceux organisés par l'EFREI[2] et l'ENSICAEN[3]. Un atelier « coaching CV » a été proposé aux étudiants de l'ESGI[4] pour les aider à les rédiger et se préparer à un entretien de recrutement.

Le saviez-vous ?

j'agis

J'agis, le dispositif de mécénat de compétences

Depuis fin 2024, les collaborateurs peuvent **s'engager dans des missions 5 jours/an sur leur temps de travail**, auprès d'associations partenaires œuvrant dans les domaines de l'environnement, de l'inclusion sociale et des transitions agricoles et agroalimentaires sur la plateforme J'agis.
À ce jour, une **cinquantaine de collaborateurs ont réalisé des missions** auprès de différents acteurs associatifs.
Un forum des associations a également été organisé dans nos locaux en novembre 2025 afin de présenter les associations du département 78.

1 L'Association Pour l'Emploi des Cadres - 2 École française d'électronique et d'informatique
3 École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen - 4 École Supérieure de Génie de l'Informatique

ENGAGEMENT 5

Augmenter l'employabilité des collaborateurs

Dans un contexte de transformation rapide des métiers, le développement des compétences constitue un levier clé de l'employabilité et de l'évolution professionnelle des collaborateurs.

INSTANTS RH

Depuis 2025, les collaborateurs peuvent échanger sur les outils et dispositifs mis à leur disposition pour leur développement professionnel lors de **webinaires « Instants RH »**. Ces formats courts permettent de valoriser les dispositifs existants, d'encourager les collaborateurs à être acteurs de leur parcours et de les accompagner de manière concrète dans leur développement professionnel.

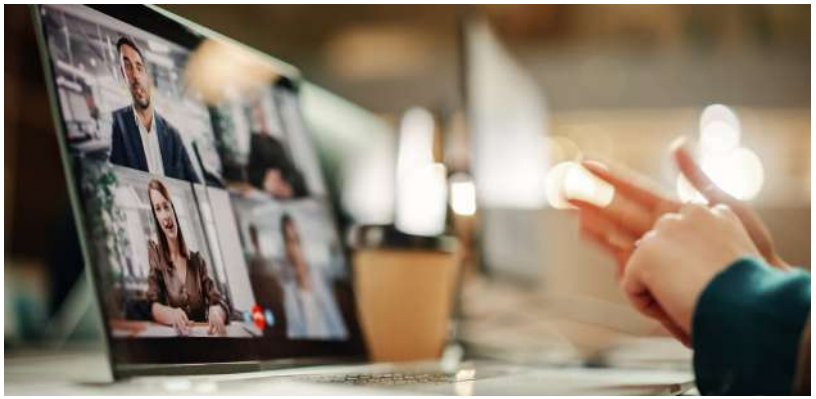

Par ailleurs en 2025, afin de renforcer les compétences de nos collaborateurs, Crédit Agricole Payment Services poursuit le déploiement de dispositifs visant l'efficacité professionnelle :

- **Un parcours de formation en gestion de projets** déclinable pour les chefs de projets selon leur séniorité avec un contenu contextualisé permettant la **mise en pratique et le partage d'expérience**, animé par des experts internes et externes.

- **Des formations IA auprès des collaborateurs** dont l'objectif est **d'intégrer de la valeur ajoutée pour leur métier** en intégrant les préoccupations environnementales et sociales que son usage génère. En 2025 l'outil d'IA générative *Copilot* a été déployé en pilote auprès de 100 collaborateurs. Il sera déployé à tous en 2026 et suivi par un plan d'accompagnement proposé par Crédit Agricole Payment Services et par le Groupe Crédit Agricole, au travers du dispositif *AI For All*, qui embarque toutes les équipes dans cette transformation liée à l'IA.

- **Le déploiement de *LinkedIn Learning*** auprès des nouveaux collaborateurs et des alternants. À fin 2025, la plateforme d'auto-formation (22 000 formations en ligne proposées) a délivré **668 heures de formation** à nos collaborateurs.

- En octobre 2025, **la *Digit Academy***, plateforme interne du Groupe, a migré vers Learnia. Cette plateforme destinée en priorité aux collaborateurs IT[1] propose notamment aux entités adhérentes d'échanger entre elles sur l'actualité IT et donne accès à des formations.

- Pour aller plus loin dans l'appropriation des enjeux liés au développement durable, Crédit Agricole Payment Services propose depuis plusieurs années la **« Fresque du Numérique »** avec la volonté d'identifier des actions à mettre en place pour évoluer vers un numérique plus responsable. En 2025, 45 nouveaux arrivants ont participé, portant à 99 % le taux des collaborateurs et collaboratrices ayant effectué l'atelier.

EN 2025

14 330 heures

c'est le nombre d'heures de formation réalisées par les collaborateurs en 2025

99 %

des collaborateurs ont participé à l'atelier « la fresque numérique »

1 Technologies de l'information

BOOSTER SA CARRIÈRE AU FÉMININ

Par ailleurs, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Crédit Agricole Payment Services a proposé aux collaboratrices une **formation d'une journée « Booster sa carrière au féminin »**. Cette formation avait pour objectif d'aider les femmes à renforcer leurs propres leviers (assertivité, affirmation de soi, leadership) et comprendre les spécificités d'une carrière au féminin. En complément, un accès à la plateforme digitale de carrière *Jobmaker* a été proposé aux collaboratrices.

Elles ont ainsi pu bénéficier d'un **parcours d'accompagnement spécifiquement féminin**, avec des ateliers et outils en ligne pour les aider à mieux se connaître, valoriser leur expérience et structurer leur projet professionnel.

Ça ira encore mieux demain

Le saviez-vous ?

Réussir son retour au travail

Afin de favoriser l'accompagnement du retour au travail après une absence longue durée (maternité, maladie), l'entreprise a mis en œuvre une **initiative appelée « Ça ira encore mieux demain »**.

Partant du constat qu'un retour au travail après une absence de plusieurs mois demande un soin particulier, la *start-up* partenaire propose un accompagnement à la fois du collaborateur et du manager. La démarche comprend des séances de coaching et un accès à une plateforme de *digital learning*. Ces séances sont une opportunité pour partager ses besoins et recréer du lien.

ENGAGEMENT 6

Favoriser la responsabilisation et la prise d'initiative

L'INDICE DE CONFIANCE (IC)

En 2025, les collaborateurs se sont fortement mobilisés (88 % de taux de participation) pour répondre à l'enquête IC qui mesure le niveau d'engagement des équipes et la confiance des collaborateurs dans leur entreprise. Notre IC global est de 86 %. La recommandation employeur a atteint un niveau très élevé de 93 % et témoigne de l'engagement des collaborateurs et de leur fierté d'appartenance à l'entreprise.

Le projet ELAN pour renforcer l'intelligence collective et mieux coopérer

Le projet ELAN est un projet d'entreprise qui correspond à la déclinaison Crédit Agricole Payment Services du projet Humain du Groupe Crédit Agricole sur sa dimension relationnelle. Son objectif est de **donner les mêmes clés à tous les salariés** (managers et collaborateurs) afin d'améliorer les relations interpersonnelles, mieux coopérer, favoriser la mise en responsabilité et la performance collective.
En 2025, le déploiement du projet ELAN s'est poursuivi auprès des nouveaux arrivants.

Le projet ELAN se décline en un parcours comprenant :

Un questionnaire DISC débriefé par un coach qui permet de connaître son style de comportement et de mieux comprendre celui des autres.

Une présentation des « Fondamentaux » qui partage de façon concrète les valeurs de confiance, de responsabilité et d'initiative du projet Humain pour mieux les incarner. Il pose aussi les bases du « dialogue en entreprise ».

Une journée de sensibilisation pour pratiquer le dialogue autour de trois séquences : l'écoute empathique, le *feedback* et la coopération. L'idée est d'enrichir sa propre « boîte à outils » pour ajuster sa relation à l'autre.

EN 2025

86 %
de collaborateurs engagés avec nous

93 %
Taux de recommandation employeur

Près de 75 %
des managers et collaborateurs de CAPS ont participé au parcours ELAN

Un dispositif de médiation pour gérer les situations conflictuelles

Depuis 2020, un dispositif de médiation existe chez Crédit Agricole Payment Services. Il propose à tous une session de sensibilisation pour mieux comprendre ce qu'est la médiation. Le dispositif permet le recours à la médiation (interne ou externe) dans une optique de **résolution de conflit et de restauration de la relation**.
Il encourage à mettre en œuvre la médiation préventive pour désamorcer et réguler les tensions relationnelles.

En 2025, un nouveau format de sensibilisation à la médiation a été proposé sous la forme d'un atelier intitulé le **« Je(u) sérieux de la médiation au travail »** intégré au parcours des nouveaux managers.

En décembre 2025, à l'occasion de la convention annuelle de l'Observatoire de la Qualité de Vie au Travail, Crédit Agricole Payment Services a reçu le Trophée de la qualité de vie au travail pour son dispositif de médiation.

Les Matinales Managers

Pour accompagner le Projet Humain et la transformation culturelle et managériale, nous proposons aux managers des rendez-vous « Matinales Managers » pour **s'ouvrir sur des thématiques du quotidien**.
En 2025, le programme regroupait des sujets d'actualité interne et des temps d'inspiration portés par des intervenants. L'objectif est d'apporter aux managers des clés pour renforcer la performance collective de leurs équipes et la mise en responsabilité de chacun.

De nouveaux espaces pour favoriser la collaboration

En 2025, l'ensemble des collaborateurs du site de SQY Park ont intégré leurs nouveaux espaces collaboratifs. Ces espaces plus modernes ont été co-construits avec les différentes équipes pour **favoriser le travail sur site en *flex office***. Ces nouveaux aménagements ont été menés en respectant une démarche RSE basée sur le réemploi, la sobriété énergétique, la valorisation du mobilier existant et le choix de matériaux plus écoresponsables. Ainsi des dons de fournitures de bureau ont été effectués auprès du Secours populaire français et d'établissements scolaires.

GOUVERNANCE

ENGAGEMENT 7

Appliquer les plus hauts standards en matière de sécurité, de gestion des données et d'éthique

ENGAGEMENT 8

Développer les achats responsables

ENGAGEMENT 7

Appliquer les plus hauts standards en matière de sécurité, de gestion des données et d'éthique

En tant qu'acteur majeur dans la lutte contre la fraude aux paiements, Crédit Agricole Payment Services a développé une solution robuste pour sécuriser les transactions : SécurIBAN.

EN 2025

+de 2 millions

de demandes de vérification
émise par le Groupe via SécurIBAN

La fraude au virement est malheureusement en très forte augmentation depuis fin 2024 (notamment la fraude au faux conseiller bancaire). L'offre SécurIBAN est déployée à l'ensemble du Groupe Crédit Agricole depuis près de deux ans. En donnant un *scoring*, ce dispositif permet de **vérifier en moins d'une minute la cohérence entre l'IBAN et le détenteur du compte**. Elle rencontre un vrai succès tant auprès de nos clients internes (banques et filiales du Groupe) que de leurs clients particuliers ou entreprises.
Sur l'année 2025, plus de 2 millions de demandes de vérification ont été émises par le Groupe. Depuis le 9 octobre 2025, un nouveau dispositif règlementaire (*Verification of Payee*) permet de **vérifier la cohérence entre un IBAN et le nom du bénéficiaire préalablement à tout virement classique ou instantané**. Ce sont plus de **250 millions[1] de demandes** qui ont été traitées pour le compte du Groupe permettant ainsi de sécuriser encore davantage les opérations.

Conformément aux principes figurant dans son Code de conduite interne, Crédit Agricole Payment Services s'est aussi engagé depuis plusieurs années dans une **démarche volontariste de promotion et de diffusion de la culture éthique auprès de ses collaborateurs.** Dans ce cadre, des **actions de sensibilisation** sont régulièrement déployées auprès des collaborateurs de l'entreprise comme la mise à disposition du quiz « L'éthique et vous ».
Ce quiz ludique, désormais obligatoire, permet de :

- **Mesurer le niveau d'appétence des collaborateurs à l'éthique.**
- **Réaffirmer les valeurs du Groupe alignées sur sa raison d'être.**
- **Acculturer les collaborateurs à l'éthique et à la culture conformité en abordant notamment les principes du Code de conduite.**
- **Ancrer les bons réflexes à adopter avec des mises en situation inspirées du quotidien.**
- **Permettre au Groupe de disposer d'un indicateur fiabilisé, consolidé et auditable qui est désormais communiqué dans sa déclaration de performance extra-financière.**

EN 2025

93 %

des collaborateurs de Crédit Agricole Payment Services ont **complété le quiz « L'éthique et vous ».**

1 au 31/03/2026

ENGAGEMENT 8

Développer les achats responsables

Lors des appels d'offres, l'évaluation RSE du fournisseur est systématiquement demandée.

Elle compte pour 20 % de la note finale et est divisée en 3 parties à savoir : 33,3 % pour la notation EcoVadis (tiers indépendant et spécialisé), 33,3 % sur les achats inclusifs et 33,3 % sur des critères spécifiques à la prestation souhaitée.

33,3 %
des critères spécifiques à la prestation souhaitée

33,3 %
pour la notation EcoVadis (tiers indépendant et spécialisé)

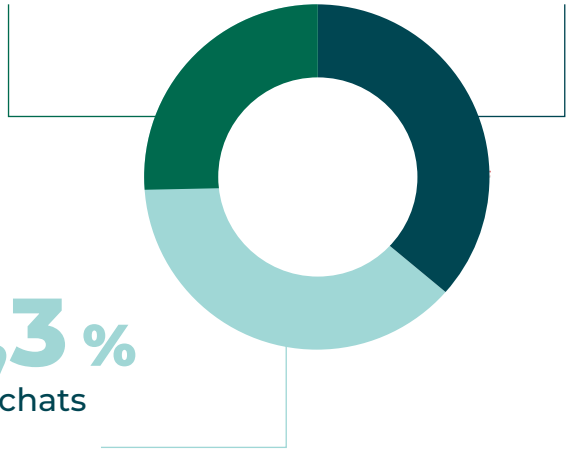

33,3 %
sur les achats inclusifs

Par ailleurs, la Charte Achats Responsables est également intégrée dans chaque contrat et signée par le fournisseur. En cas de second tour d'appel d'offres, ces critères RSE comptent pour 30 % de la note finale.

Enfin des clauses de RGAA[1] pour l'accessibilité et la réduction des gaz à effets de serre sont systématiquement intégrées dans les négociations contractuelles par les Achats. Cette démarche vise à **atteindre l'objectif de neutralité carbone** fixé par le Groupe d'ici 2050.

À l'instar de ce qui est demandé aux fournisseurs, Crédit Agricole Payment Services s'inscrit dans une démarche d'évaluation afin de mesurer la performance de son système de gestion RSE.
En 2025, Crédit Agricole Payment Services a souhaité aller plus loin en **s'engageant dans une démarche de labellisation LUCIE**, visant à valoriser nos actions RSE via le référentiel ISO 26000.

1 Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

REPORTING DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

THÈME	INDICATEUR	2022	2023	2024	2025	OBJECTIF 2030
Émissions de GES	**Scope 1 : émissions de gaz à effet de serre directes, liées à nos produits et services**	**182,80 tCO_2e**	**202,85 tCO_2e**	**145,50 tCO_2e**	**134 tCO_2e**	**108,19 tCO_2e**
	dont gaz	106,66 tCO_2e	88,9 tCO_2e	69,02 tCO_2e	79,17 tCO_2e	N/A
	dont fioul	0	0	0	N/A	N/A
	dont essence et diesel (flotte de véhicules)	76,14 tCO_2e	80,11 tCO_2e	76,48 tCO_2e	72,28 tCO_2e	N/A
	Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques	**5,08 tCO_2e**	**4,17 tCO_2e**	**0**	**1,56 tCO_2e**	**1,26 tCO_2e**
	dont électricité non renouvelable	5,08 tCO_2e	4,17 tCO_2e	0	1,56 tCO_2e	N/A
	dont électricité *data centers*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	dont réseau de chaleur	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	dont réseau de froid	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Scope 3 (amont)	**5,89 tCO_2e**	**81,65 tCO_2e**	**96 tCO_2e**	**70,05 tCO_2e**	**56,56 tCO_2e**
	Émissions liées à l'énergie non incluses dans les scopes 1 et 2 (électricité renouvelable)	5,89 tCO_2e	5,88 tCO_2e	5,86 tCO_2e	5,77 tCO_2e	N/A
	Total émissions de GES (scope 1,2,3)	**193,77 tCO_2e**	**288,67 tCO_2e**	**241,50 tCO_2e**	**205,61 tCO_2e**	**166,00 tCO_2e**
Énergie	**Consommations d'énergie**	**1 540 MWh**	**1 424 MWh**	**1 281 MWh**	**1 314 MWh**	N/A
	dont électricité non renouvelable	89,2 MWh	52,8 MWh	0	0	N/A
	dont électricité renouvelable	982 MWh	980 MWh	977 MWh	961 MWh	N/A
	dont réseau de chaleur	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	dont réseau de froid	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	dont gaz	469 MWh	391 MWh	304 MWh	353 MWh	N/A
	dont fioul	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Part d'électricité renouvelable	**92 %**	**95 %**	**76 %**	**73 %**	N/A
Surfaces	**Mètres carrés occupés**	**15 604 m²**	**15 421 m²**	**14 538 m²**	**13 151 m²**	N/A
Déplacements professionnels	**Distances parcourues**	**884 022 Km**	**1 103 967 Km**	**1 806 769 Km**	**1 580 491 Km**	N/A
	dont distances parcourues en train	674 839 Km	858 779 Km	1 040 499 Km	804 728 Km	N/A
	dont distances parcourues en avion	209 183 Km	245 188 Km	300 209 Km	261 197 Km	N/A
	Déplacements professionnels	**43,34 tCO_2e**	**75,77 tCO_2e**	**90,14 tCO_2e**	**35,47 tCO_2e**	**35 tCO_2e**
Eau	**Consommations d'eau**	**3 183 m³**	**3 562 m³**	**3 748 m³**	**2 906 m³**	N/A
Déchets	**Quantité totale de déchets générés**	**43 t**	**34,98 t**	**45,66 t**	**75,35 t**	N/A
	dont déchets réutilisés, valorisés ou recyclés	41,6 t	34,01 t	45,66 t	62,35 t	N/A
	Part de déchets réutilisés, valorisés ou recyclés	**97 %**	**97 %**	**100 %**	**83 %**	N/A
Papier	**Consommation totale de papier**	**153 t**	**137,13 t**	**0,559 t**	**0,56 t**	N/A
	dont papier responsable	153 t	137,13 t	0,559 t	0,56 t	N/A
	Part de papier responsable	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	N/A
Recyclage	**Nombre de tonnes de cartes bancaires collectées pour recyclage**	**13,7 t**	**12,6 t**	**13,4 t**	**12,1 t**	N/A
	Part de cartes bancaires recyclées par an	**64 %**	**52 %**	**51 %**	**50 %**	N/A

N/A : non applicable

THÈME	INDICATEUR	2022	2023	2024	2025
Effectifs	Effectif CDI	673	689	700	721
	Effectif CDD	5	4	2	0
	Effectif alternants	57	54	60	52
	Part d'alternants	7,8 %	7,2 %	8,6 %	7,2 %
	Effectif total	**735**	**747**	**762**	**773**
	Part de femmes	43,7 %	43,5 %	44 %	43,55 %
	Part d'hommes	56,3 %	56,5 %	56 %	56 %
	Part de femmes au CODIR	41 %	33 %	36 %	35,7 %
	Âge moyen CDI	**46,6**	**46,6**	**46,5**	**46,6**
	Répartition des CDI < 35 ans	12 %	13,5 %	13,25 %	15 %
	Répartition des CDI 35 à 55 ans	65 %	63,28 %	56,69 %	62 %
	Répartition des CDI > 55 ans	23 %	23,22 %	21,92 %	23 %
Embauches et licenciements	**Nombre d'entrées en CDI**	**78**	**71**	**61**	**55**
	Part de mobilités groupe (dans les entrées)	**20,5 %**	**29,6 %**	**29,5 %**	**24 %**
	Nombre de sorties totales	**68**	**56**	**58**	**43**
	Part de mobilités groupe (dans les sorties)	40 %	43 %	41,38 %	44 %
	Ancienneté moyenne par salarié en CDI au sein de l'entreprise	12,9 ans	12,89 ans	6,61 ans	7,1 ans
Formation	Nombre collaborateurs formés	775	780	806	839
	Nombre d'heures de formation	15 733	17 387	17 365	14 330
	Part de la masse salariale consacrée à la formation	3,7 %	4,6 %	4,4 %	4,2 %
Organisation du Travail	Taux de salariés à temps partiel en CDI	6,8 %	7,80 %	7,40 %	7 %
	Part de femmes dans les effectifs à temps partiel	78 %	80 %	77 %	74 %
	Taux d'absentéisme	3,2 %	3,5 %	3,7 %	4 %
Santé sécurité au travail	Nombre d'accidents de travail	4	4	14	3
	Nombre de jours d'arrêt d'accident de travail	6	0	0	6
Egalité professionnelle	**Index d'égalité professionnelle homme/femme**	**93/100**	**94**	**94**	**94**
Handicap	Nombre de salariés en situation de handicap recrutés (CDI, alternants, autres)	5	2	5,57 %	6,42 %

THÈME	INDICATEUR	2022	2023	2024	2025	OBJECTIF 2030
Mobilité douce	Versement Forfait mobilité durable	N/A	18 102,50 €	6 655,45 €	51 544,70 €	Similaire à 2025
	Participation employeur au remboursement abonnement transports en commun	249 456	281 631 €	256 512,38 €	230 120,31 €	N/A
Compétences	Nombre de collaborateurs sensibilisés par an avec l'atelier la Fresque du Climat	100	61	11	11	100 % des collaborateurs (effectif stagiaire)
	Nombre de collaborateurs sensibilisés par an avec l'atelier la Fresque du Numérique	N/A	66	681	721	100 % des collaborateurs (effectif CDI)
	Part des effectifs qui ont suivi l'*e-learning* sur le projet sociétal du groupe	0 %	6 %	80 %	94 %	N/A
Solidaire	Taux de salariés adhérant à l'arrondi solidaire sur salaire	9 %	16,6 %	14,68 %	15,10 %	22 %
Mécénat de compétences	Nombre de missions réalisées par participant individuel	N/A	N/A	3	52	7,2 % 52 participants

N/A : non applicable

ENGAGEMENT	ACTION RSE	INDICATEUR	2022	2023	2024	2025	OBJECTIF 2026
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ							
		Indice de recommandation client (IRC) - service client	**+21**	**+25**	**+35**	**42,00**	**> ou = +21**
Engagement 1 Limiter notre impact sur l'environnement et le numérique responsable	**#1** Mesurer l'impact environnemental des moyens de paiement	Facteur d'émission de nos activités paiement	96,7 kg	N/A	N/A	N/A	N/A
	#2 Mettre en place un référentiel de durabilité des produits	Part de nos offres de paiement avec un score RSE	N/A	N/A	N/A	10	N/A
	#3 Développer l'écoconception monétique	Part du parc de cartes bancaires en PVC recyclé	N/A	N/A	13,82 %	20 %	100 %
	#4 Développer l'écoconception IT	Note Green IT de nos applications	N/A	N/A	N/A	N/A	Lancement
Engagement 2 Développer l'inclusion numérique	**#5** Développer des solutions dédiées aux populations fragiles	Part de de nos sites/applications audités sur l'accessibilité numérique sur les sites éligibles prioritaires	N/A	N/A	74 %	80 %	100 %
Engagement 3 Apporter conseil et qualité de service	**#6** Améliorer la lisibilité des informations envers les clients	Note sur la qualité du fond et la forme des communications de l'enquête Indice de Recommandation Client (IRC)	7,7	7,9	8,2	8,2	> 7,7 en 2024
	#7 Accompagner les clients avec un service de conseil expert, notamment avec les data	Nombre d'études, webinaires et interventions, infographies faites pour les caisses régionales et LCL	55	63	62	21	Maintenir
SOCIAL							
		Indice de Mise en Responsabilité (IMR)	**83 %**	**84 %**	**86 %**	**88 %**	
Engagement 4 Promouvoir la diversité	**#8** Accompagner les femmes dans l'expression de leur leadership et de leur potentiel	Part de femmes dans le corps managérial	38 %	34 %	35 %	38 %	40 %
	#9 Garantir l'égalité salariale Femme/Homme (F/H)	Indice d'écart salarial F/H (écart de rémunération)	38/40	39/40	39/40	39/40	38/40
	#10 Développer l'inclusion des personnes en situation de handicap	Part des collaborateurs en situation de handicap dans l'effectif global de l'entreprise	3,63 %	4,11 %	5,57 %	6,42 %	3 % min
	#11 Accompagner les jeunes dans leurs études et favoriser leur accès à l'emploi	Part des jeunes embauchés en CDD/CDI à l'issue de leurs études, stage ou alternance	30%	17,20%	35 %	38 %	Progression
Engagement 5 Augmenter l'employabilité des collaborateurs	**#12** Assurer suivi et accompagnement individualisés	Nombre de collaborateurs ayant eu un entretien individuel avec leur gestionnaire RH sur l'année	227	279	174	193	100 %
	#13 Promouvoir la mobilité interne	Taux de mobilité interne	4,3 %	5,39 %	5,86 %	4,2 %	7 %
	#14 Développer et adapter les compétences pour l'entreprise de demain	Taux de collaborateurs accompagnés par une formation autre que réglementaire et obligatoire	73 %	86 %	71 %	12 %	Taux entre 70 et 75 %
Engagement 6 S'ouvrir à de nouveaux modes de coopération	**#15** Développer la culture de *feedback* et la communication *bottom-up*	Taux de déploiement des fondamentaux du projet qui vise à élargir la dimension relationnelle et professionnaliser le dialogue (développer l'empathie, ancrer le *feedback*, s'ouvrir à la médiation)	N/A	60 %	100 %	100 %	N/A
	#16 Élaborer une nouvelle expérience collaborateurs	Taux de déploiement du *flex office*	15 %	28 %	38 %	100 %	100 %
GOUVERNANCE							
Engagement 7 Atteindre les plus hauts standards de sécurité	**#17** Développer la culture et les réflexes éthiques	Taux de participation au quiz « L'éthique et vous » annuel	22 %*	28 %	85 %	89 %	N/A
	#18 Matérialiser le rôle de tiers de confiance de la banque	Part de la fraude détectée grâce à l'Intelligence Artificielle (IA)	20 %	21 %	10 %	16 %	20 %
Engagement 8 Développer les achats responsables	**#19** Intégrer les critères RSE dans la grille d'analyse des appels d'offre (AO)	Part des AO intégrant les critères RSE du fournisseur (sur un échantillon d'AO)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	#20 Suivre la notation Ecovadis des fournisseurs au chiffre d'affaires (CA) supérieur à 100 K€ et les inciter à l'améliorer voire établir la note	« Part de nos fournisseurs** non évalués par Ecovadis (**dépense > 100 K€) »	29,9 %	56 %	50 %	4 %	0 %
	#21 Développer les achats avec le secteur adapté	Pourcentage d'augmentation de la part du CA réalisée avec des fournisseurs du secteur adapté (l'année 2022 = 12 9812 € sera l'année de référence)	N/A	-4,40 %	27 %	58 %	N/A
	#22 Faire évaluer CAPS par Ecovadis en tant que fournisseur de solutions de paiement	Notation Ecovadis	68/100	77/100	Note 2023	Note 2023	Progression

N/A : non applicable * : donnée au 31/01/2023 ** : donnée issue du bilan carbone 2022

POLITIQUE RSE CAPS 2026-2030

3 AXES ET 8 ENGAGEMENTS

Découvrez les engagements de notre nouvelle feuille de route RSE en vidéo !

ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

ENGAGEMENT 1

Promouvoir et orienter vers des solutions de paiement avec un impact environnemental limité en allant vers **l'écoconception et un usage raisonné de l'IA.**

ENGAGEMENT 2

Développer **l'inclusion numérique** par et pour les moyens de paiement en **conformité au RGGA[1].**

ENGAGEMENT 3

Apporter un conseil et une **qualité de service** à tous nos clients avec les **nouvelles technologies et la DATA.**

SOCIAL

ENGAGEMENT 4

Promouvoir la **diversité** afin de se positionner en employeur responsable, en faveur de la **féminisation des métiers technologiques et le mécénat de compétences.**

ENGAGEMENT 5

Augmenter **l'employabilité** des collaborateurs en les **accompagnant dans la transformation des métiers** et en développant la mobilité interne (notamment avec les ESP).

ENGAGEMENT 6

Renforcer notre **ancrage territorial et favoriser des partenariats locaux.**

GOUVERNANCE

ENGAGEMENT 7

Appliquer les plus hauts standards en matière de sécurité, de gestion des données et d'éthique en **cartographiant nos risques et en anticipant nos contraintes réglementaires.**

ENGAGEMENT 8

Intégrer mieux la RSE dans nos pratiques d'achats notamment via le suivi des **clauses d'accessibilité numérique et du plan de décarbonation tout en favorisant les achats inclusifs.**

1 Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

Crédits photos : ©Adobestock I Conception : lagenceplanete.fr

e-accessibility

La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.2, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par ipedis

Credit Agricole Payment Services, société anonyme au capital de 49 026 830 euros dont le siège social est situé 83, boulevard des Chênes - B.P. 48 - 78042 Guyancourt Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 723 001 467 et agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 4 Place de Budapest - CS 92459 – 75436 - Paris Cedex 09) en tant qu'établissement de paiement. Agrément ACPR : 17378 P.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

PAYMENT SERVICES